

Elaborer un statut conforme à la réalité

Le corps des TSEEAC est un **corps technique polyvalent et atypique**. Le statut des TSEEAC, qui exercent leurs fonctions notamment d'**expertise** et de **management** dans tous les services de la DGAC doit correspondre à la réalité des **responsabilités** et de la **technicité** des métiers exercés.

L'UTCAC, au sein de l'UNSA Aviation Civile, revendique :

La transformation du corps en un corps atypique de catégorie A de la Fonction Publique sans allongement de la durée globale de carrière

Les **responsabilités** et la **technicité** exercées, ainsi que la délivrance d'une **Licence à l'issue de la formation de 3 années** doivent être prises en compte.

L'accès à l'examen de 2^{ème} qualification après 5 ans de détention de 1^{ère} qualification

En plus du ralentissement de l'avancement, la **mise en place de processus de formation/qualification** puis de **maintien de compétences** a durci les conditions d'exercice de l'ensemble des métiers en augmentant les **contraintes de formation**.

Nouvelle grille indiciaire

Une nouvelle grille indiciaire doit être mise en œuvre pour traduire le passage en catégorie A

L'amélioration de taux pro/pro

L'**avancement de grade** a été considérablement ralenti depuis quelques années, alors que les TSEEAC sont soumis à la **réussite d'un examen de qualification en plus des conditions d'ancienneté**.

La construction d'une nouvelle grille indiciaire qui traduise le passage en catégorie A selon les principes suivants :

- Fusion des deux premiers grades en un **nouveau 1^{er} grade** (« normal ») terminant à l'**indice 801** ;
- Transformation de l'actuel troisième grade en un **nouveau 2^{ème} grade** (« principal »), dont l'**indice terminal** est relevé à l'**indice 971** ;
- **Création d'un nouveau 3^{ème} grade** (« Exceptionnel ») terminant à l'**indice 1021** transformé en nouveau 2^{ème} grade ;
- **Création d'un 4^{ème} grade** (« divisionnaire » ou « hors classe ») – **Grade à Accès Fonctionnel HEA**.

Le statut doit prendre en compte le niveau des fonctions et des responsabilités exercées par les TSEEAC.

Pour les Comités Techniques
je vote **UNSA Aviation Civile** !

Pour la CAP, je vote **UTCAC** !!